

Réf: Dossier 385655

Avis de constitution

SOCIETE « KABRAN GREENLIVING » en abrégé « KGL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DERRIERE LE
COMMISSARIAT DU 22ème ARRONDISSEMENT LOT : 130
ILOT:00, Lot 130, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 31/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KABRAN GREENLIVING » en
abrégé « KGL »

Objet :

- Le design et la conception de meubles et d'espaces écologiques,
- Le design de centres de tables en bois, de luminaires écologiques, et de tables en bois,
- L'aménagement de jardins,
- L'aménagement d'intérieurs,
- Le design de maison, bâtiments et espaces extérieurs,
- Le suivi de travaux de construction
- Le recyclage et traitement d'ordures.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens

meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de
donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en
faciliter

l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DERRIERE LE
COMMISSARIAT DU 22ème ARRONDISSEMENT LOT : 130
ILOT:00, Lot 130, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle KABRAN ADJUA EMMANUELLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01625 du 18/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10547/GTCA/RC/2025 du 18/02/2025

Pour Avis

Le CEPICI

